

toujours avec la même toilette, les jours suivants, se décida à lui demander des explications. M. Morin hésita, un moment, mais ne pouvant mentir, il finit par raconter l'affaire. M. Lafontaine le gourmanda, malgré l'envie de rire qu'il avait, et lui dit qu'il avait décidé à l'habiller et qu'il l'habillerait. Il l'emmena chez un tailleur et lui fit faire un habillement complet.

M. Lafontaine entra en Chambre aux élections générales de 1830, comme représentant du Comté de Terrebonne; il n'avait que vingt-trois ans. Il prit une part active à la lutte, dont la Chambre d'Assemblée était le théâtre, et fut un des jeunes membres dont l'ardeur et l'enthousiasme poussèrent M. Papineau en avant et donnèrent naissance aux quatre-vingt-douze résolutions. Il eut dans les sessions de 1835 et de 1836, des paroles vigoureuses pour affirmer les droits du Bas-Canada et stigmatiser la conduite du gouvernement.

Mais lorsqu'il vit le peuple prêt à prendre les armes, il ouvrit les yeux et se tint à l'écart; il comprit les dangers de l'insurrection et chercha à dissiper l'orage qu'il avait contribué à amasser. Il était trop tard; on avait mis le feu à la trainée de poudre qui sillonnait le pays. Les batailles de St. Charles et de St. Denis achevèrent de lui faire comprendre la situation malheureuse de sa patrie.

Quelques jours après il descendait à Québec avec M. Leslie pour supplier Lord Gosford de convoquer les Chambres afin d'éviter de plus grands malheurs. Il était encore plus tard, — lord Gosford refusa.

M. Lafontaine découragé partit alors pour l'Europe.

Il a dit, pour expliquer son départ, que ne pouvant ni prendre part ni résister à un mouvement qu'il condamnait il ne voulait pas en être témoin.

Le raisonnement peut être bon, mais le sentiment ne l'est pas autant.

Nous pousserons même notre pensée plus que nous l'avons fait, déjà, en face d'un raisonnement à peu près semblable, et nous dirons que MM. Papineau, Lafontaine et tous ceux qui ont laissé le peuple à la merci de leurs ennemis, après l'avoir exposé au danger, ont montré plus de prudence que de dévouement. Le capitaine dont le navire est en feu, n'a qu'un parti à prendre en face du péril, qu'il en soit responsable, ou non, c'est de lutter jusqu'à la fin contre l'élément destructeur et de laisser le pont de son navire, le dernier de tous. Le général, dont les paroles ont enflammé ses soldats, n'a pas le droit de les abandonner, parce que leur intrépidité les aura entraînés au-delà des limites qu'il leur avait tracées.

L'insurrection de 37 a été le résultat naturel, si non nécessaire, de la résistance de la Chambre d'Assemblée aux propositions de Lord Gosford. Les Chefs du Bas-Canada auraient dû rester au milieu de ceux que leur exemple avait soulevés pour les arrêter, si c'était possible, ou combattre et mourir avec eux. Qui sait, d'ailleurs, si le danger ou la crainte de faire tomber leurs têtes n'aurait pas sauvé celles de leurs infortunés compatriotes?

Lorsque M. Lafontaine revint d'Europe au mois de mai 1838, le premier acte de la révolution était fini, les projets d'anglicisation du gouverneur Durham, les injustices et les insolences de Colborne, et les imprudences de quelques têtes exaltées préparaient le second dont le dénouement fut si triste, si lamentable.

Les Canadiens réfugiés aux Etats-Unis, se berçant du fol espoir de venger l'échec de la première insurrection, s'étaient organisés sous la direction du Dr. Robert Nelson qui avait lancé une proclamation d'indépendance. Des soulèvements eurent lieu à Beauharnais, Bouville, Chateauguay et dans d'autres endroits.

Le farouche Colborne se jeta sur les campagnes qu'il ravagea par le fer et par le feu, remplit les âmes de terreur par des perquisitions et des arrestations ridicules, et couronna cette période sanglante par la pendaison de plusieurs de nos compatriotes. Ni la jeunesse de Duquet, ni les supplications de madame Cardinal, lui demandant la grâce de son infortuné mari, ne purent toucher le cœur du vieux *brulôt*.

M. Lafontaine avait été emprisonné ainsi que son associé, M. le Juge Berthelot; mais on l'avait bientôt mis en liberté, ne jugeant pas à propos de lui faire un procès.

Pendant ce temps là on décrétait honteusement en Angleterre l'extinction de la nationalité canadienne française. Le gouvernement avait accepté les conclusions de lord Durham qui, pour parvenir à ce but, avait préparé l'Union des deux Canadas; et Poulett Thompson, plus tard Lord Sydenham, avait été chargé de venir mettre en opération le nouveau régime qu'on imposait au Bas-Canada au bout des baionnettes, en face des échafauds.

L'Acte d'Union était basé sur la violation de nos droits et de nos libertés politiques; il avait pour objet de nous mettre sous la domination d'une majorité anglaise et protestante. La langue française était proscrite; on donnait au Haut-Canada, qui avait une population de 350,000 âmes une représentation égale à celle du Bas-Canada qui comptait 600,000 habitants et on avait fait les divisions électorales de manière à faire élire le plus grand nombre d'anglais possible dans le Bas-Canada.

Mais, par un étrange revirement des choses humaines, le principe des institutions anglaises introduit dans l'Acte d'Union, pour le faire accepter par ceux dont on voulait faire les instruments de notre ruine, était destiné à nous sauver.

La nouvelle constitution toute informe et bâtarde qu'elle fut, contenait un germe fécond de liberté pour ceux qu'elle devait opprimer.

M. Lafontaine vit et comprit ce germe solitaire, il résolut

de le développer et d'en faire un arbre puissant dont les larges feuilles protégeraient, un jour, l'avenir politique et national de son pays.

Il trouva un homme, un haut canadien, à l'esprit large, au cœur généreux, qui après avoir combattu, comme lui, l'oligarchie et l'injustice, avait résolu de chercher dans la nouvelle constitution justice et liberté égales pour tous, sans distinction de race ni de religion.

Le gouverneur Thompson et ses satellites virent, avec colère, ces deux hommes remarquables unir leur force et leur intelligence pour déjouer des projets qu'ils croyaient si solides. Ils eurent, d'abord, recours aux séductions de l'or et des honneurs pour acheter le silence des chefs canadiens, entr'autres M. Lafontaine; mais lorsqu'ils virent leurs propositions repoussées avec énergie, ils se jetèrent dans la violence et les menaces. Ils eurent bientôt occasion de satisfaire leurs rancunes et leur vengeance.

Des élections générales eurent lieu sous le nouveau régime, dans le mois de Mars 1841. Des bandes de *tuéurs* furent lancées dans le Comté de Terrebonne pour prendre possession des *polls* et empêcher l'élection de M. Lafontaine, qui était sûr de la majorité. M. Lafontaine recula devant l'émeute et laissa le champ libre à son adversaire, le Dr. McCulloch. Mais M. Baldwin avait été élu.

Lord Sydenham (Poulett Thompson était devenu Lord) ouvrit le Parlement, le 14 Juin 1841, avec un gouvernement où l'élément français avait été complètement exclu. M. Baldwin donna immédiatement un exemple frappant de la manière dont il prétendait faire fonctionner le nouveau régime, en laissant le siège qu'il occupait dans le Conseil Exécutif sur le principe que les canadiens n'étaient pas assez représentés. Des orages éclatèrent de tous côtés. Mais M. Baldwin avait la tête au-dessus des tempêtes, il entendit celle-là gronder à ses pieds, sans sourciller. Il poussa la libéralité plus loin. Comme il avait été élu pour trois comtés dans le Haut-Canada, il résolut de siéger pour Hastings et fit offrir le mandat du 4e riding d'York au jeune chef du parti libéral du Bas-Canada, M. Lafontaine; — c'était frapper au cœur Lord Sydenham et ses fanatiques créatures. M. Lafontaine accepta cette offre généreuse et fut élu par une assez forte majorité, malgré les répugnances d'un comté anglais à se faire représenter par un canadien français. Mais il ne put prendre son siège qu'à la session suivante, le gouverneur ayant malicieusement reculé le rapport du bref d'élection.

Lord Sydenham mourait, quelques jours après, des suites d'une chute de cheval.

Sir Charles Bagot, d'heureuse mémoire, ouvrait la deuxième session du Parlement uni au mois de septembre 1843 avec des paroles de paix et d'apaisement. M. Lafontaine y était à la tête d'une opposition forte et confiante bien décidée à faire la lutte comme autrefois, et à faire triompher ses droits. Le 15 septembre, il arbora le drapeau du Bas-Canada en faisant le premier discours français qui eût été prononcé en Chambre depuis l'acte d'union, voulant, disait-il, dans cette mémorable circonstance, protester de notre oppression dans la langue de l'apprimé, contre l'Acte d'Union qui la proscrivait.

Je vais me contenter d'esquisser d'un rapide coup de crayon les principaux événements qui marquent l'histoire politique de M. Lafontaine depuis cette époque jusqu'à sa retraite.

Un homme, comme Sir Charles Bagot, dont le seul objet était de faire le bonheur de ceux qu'il gouvernait, ne pouvait manquer de voir la justice des principes invoqués par MM. Baldwin et Lafontaine. Il leur offrit des portefeuilles dans l'administration. M. Baldwin ayant refusé de siéger avec quelques-uns des membres du gouvernement qui ne lui convenaient pas, M. Lafontaine déclara au gouverneur qu'il ne pouvait accepter ses offres, avant qu'on eût donné satisfaction à son honorable collègue.

Le gouverneur céda et accepta le cabinet que MM. Baldwin et Lafontaine formèrent à leur guise.

Le parti tory, dirigé par Sir MacNab, bondit d'indignation, à cette nouvelle, et se prépara à la lutte.

M. Baldwin, obligé de se faire réélire, fut battu dans deux comtés. Les Canadiens-Français saisirent avec bonheur l'occasion qui leur permettait de lui rendre un témoignage public de leur admiration et de leur reconnaissance, il lui offrirent le mandat du comté de Rimouski où il fut élu.

M. Lafontaine avait payé une noble dette.

Lord Metcalf arrivait sur ces entrefaites pour remplacer le gouverneur Bagot qu'une maladie subite forçait de résigner et emlevait, quelques semaines après, à l'affection des Canadiens.

Le triomphe de M. Lafontaine était le triomphe du Bas-Canada; aussi les vœux les plus ardents, les sympathies les plus patriotiques éclatèrent en faveur de la nouvelle administration.

Elle n'eut pas le temps, cependant, dans cette première épreuve, de réaliser les espérances du pays et d'exécuter les réformes libérales contenues dans son programme. Elle se trouvait en face d'un ordre de chose nouveau dont on appréciait différemment la portée et les résultats; comme toutes les choses humaines, ce régime politique ne pouvait arriver à la perfection que par la voie des essais et des tâtonnements. On voyait bien au fond de cette constitution les éléments du gouvernement responsable, mais il fallait les coordonner et les mettre en mouvement; or le parti tory voyant que les Canadiens Français cherchaient à s'en faire un rempart, voulaient en restreindre les heureux effets. Quelques uns des premiers gouverneurs, eux-mêmes, malgré

de bonnes dispositions et l'expérience des institutions anglaises, se trompèrent dans l'application du nouveau régime et travaillèrent souvent à contrecarrer les idées libérales de MM. Baldwin et Lafontaine. Ils admettaient le principe, et reculaient devant les conséquences: il est vrai que ces conséquences étaient l'émancipation d'une nationalité qu'on avait résolu de perdre.

Il y avait quatorze mois que le gouvernement tenait tête à la tempête et déblayait la voie du gouvernement responsable, lorsque des dissentiments sérieux qu'ils eurent avec le gouverneur sur la question du patronage ministériel les forcèrent de résigner. Lord Metcalf refusait au ministre le droit d'exercer le patronage exclusivement en faveur de ses amis et partisans. MM. Baldwin et Lafontaine soutenaient que le patronage était une des principales attributions du ministre sous un gouvernement constitutionnel et responsable, un moyen d'influence et de conservation nécessaire à son existence.

C'est aussi dans cette occasion que l'hon. D. B. Viger se sépara du parti canadien pour former le gouvernement Draper-Viger.

La conduite de M. Lafontaine et de M. Viger a été diversement appréciée. M. Lafontaine n'aurait-il pas dû céder sur une question de peu d'importance pour sauver des principes beaucoup plus considérables que sa retraite mettait en péril. M. Viger aurait-il dû prêter main forte au parti Tory qui voulait notre abaissement et l'aider à triompher du parti libéral qu'entourait la confiance du Bas-Canada? La biographie de M. Viger me permettra plus tard de répondre à ces questions.

MM. Baldwin et Lafontaine retombèrent dans l'opposition suivis tous deux de la grande majorité de leurs partisans. L'Administration Draper-Viger eut de rudes assauts et elle ne put se maintenir qu'en adoptant plusieurs des réformes du programme libéral.

Disons en passant que M. Viger et ses amis forcèrent le gouvernement et les Torys de reconnaître, même en le violant, le principe du gouvernement responsable renfermé dans la constitution et les éléments de liberté qui devaient assurer l'avenir de la nationalité canadienne française. Mais lorsque M. Viger et D. B. Papineau eurent laissé au mois de Juin, 1846, le gouvernement dont les bases s'ébranlaient sous les coups vigoureux de vaillants et nobles combattants, on comprit que le triomphe du parti libéral n'était pas loin.

Le ministère tout disloqué demandait, au mois de décembre 1847, des élections générales espérant d'y retremper ses forces et sa vigueur.

La lutte fut vive, acharnée, à Montréal surtout, où le parti Tory eut recours à la violence pour défaire MM. Lafontaine et Holmes, candidats du parti libéral. Les *Glengarry* qui avaient chassé les Canadiens Français des *polls*, dans le comté de Terrebonne, crurent qu'ils pourraient en faire autant à Montréal. Mais ils trouvèrent des hommes décidés à voter, au risque de leur vie. Des organisations eurent lieu sous la direction de jeunes gens de talent et de courage, parmi lesquels on remarquait MM. Coursol, Euclide Roy, J. Papin et Fortin.

Le jour de l'élection arrivée, des bandes d'émeutiers soutoyés par les Torys parcoururent la ville pour effrayer les électeurs. Ils s'étaient emparés, dès le matin, d'un *poll* qui se trouvait près des brasseries Molson sur la rue Ste. Marie. Soixante canadiens français environ partirent pour les déloger. MM. Coursol et Euclide Roy étaient à la tête de la colonne à cheval. La troupe cheminait tranquillement, lorsque, soudain, en passant devant un hôtel, le Royal Oak Inn, elle fut assaillie par une grêle de balles parties des fenêtres de cette maison. C'étaient les *Glengarry* qui, à l'abri des murs, tiraient à bout portant sur des hommes sans armes. MM. Coursol, Roy, Papin et quelques autres, qui étaient armés, firent alors le siège de la maison, à coups de pistolet et en chassèrent les *Glengarry* qui eurent deux hommes tués et plusieurs blessés. M. — Lavolette de St. Jérôme eût un œil crevé par une balle dans cette affaire.

Les canadiens excités par cette lâche attaque poursuivirent les émeutiers dans toutes les directions, les chassèrent du *poll* de la rue des allemands qu'ils occupaient et protégèrent partout la votation qui donna une majorité de 800 voix à MM. Lafontaine et Holmes.

C'était un beau triomphe pour le parti libéral, une glorieuse journée pour le peuple et la jeunesse qui avaient voté, le pistolet au poing. Une foule enthousiaste reconduisit, le soir, M. Lafontaine à sa demeure. Un coup de feu retentit au milieu des applaudissements et des hurrah! mille fois répétés. M. Lafontaine se retournant, à ce bruit, eut la malheureuse pensée d'insulter ces hommes dévoués qui venaient d'exposer leur vie pour lui, par des paroles déplacées qui les jetèrent dans la stupeur et l'indignation et créèrent dans la population les premiers éléments de division.

Le parti libéral avait emporté presque tous les comtés du Bas-Canada. Il affirma sa force, dès l'ouverture de la session de 48, lors de la nomination de l'orateur. M. Lafontaine avait tenu un caucus, dans lequel il avait annoncé à ses amis sa satisfaction et ses espérances et les avait invités à faire le choix d'un orateur. Il n'y eut, à ces dernières paroles, qu'une voix parmi les membres pour crier: Morin! Morin!

L'hon. L. J. Papineau, qui venait d'être élu, était là. Il laissa, dit-on, l'assemblée, l'air mécontent, et laissa même échapper quelques paroles de plainte.